



désistement de mon avocat

Par **bob75**, le **12/10/2020** à **18:48**

bonjour ayant obtenu l'aide juridictionnelle totale , et ayant des différents avec mon avocats elle s'est proposé au désistement de mon dossier , prétendant ne pas avoir été rémunéré dans cette affaire pénale toujours en cours elle refuse de transmettre les pièces de mon dossier à mon nouveau conseil et me demande de me déplacer à son cabinet pour le récupérer dois je payer pour récupérer ce dossier ?????? je vous remercie pour vos réponses

Par **P.M.**, le **12/10/2020** à **19:00**

Bonjour,

Normalement avec l'Aide Juridictionnelle totale vous n'avez rien à payer...